BUDGET

LES 4 PILIERS DU BUDGET 2023

1. STABILITÉ DU TAUX D'IMPOSITION

Les taux municipaux restent inchangés

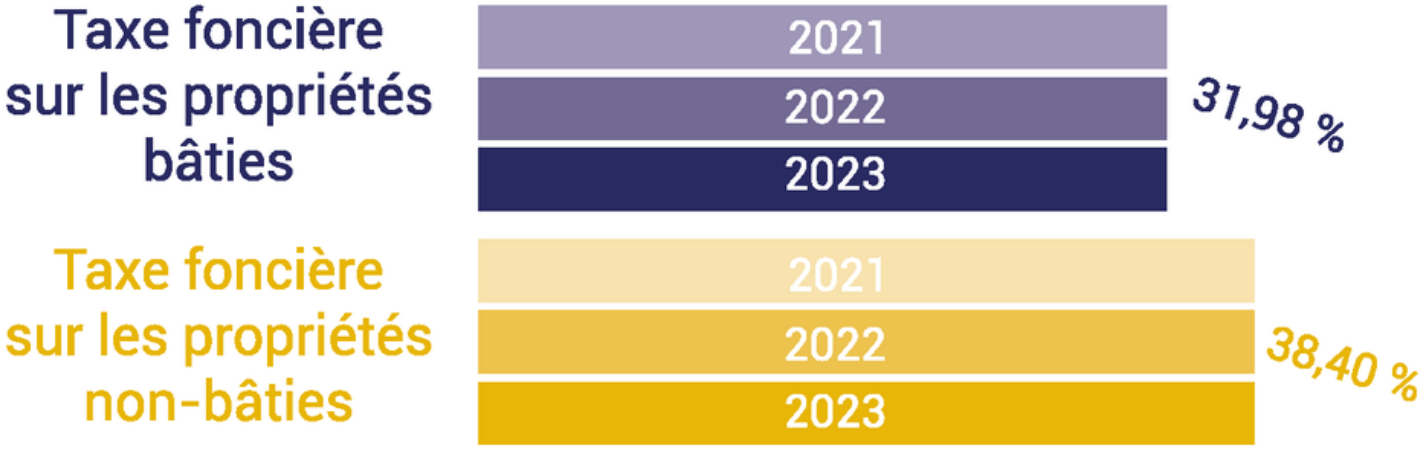

2. MODERNISER ET RENFORCER LE SERVICE PUBLIC DE PROXIMITÉ

Plusieurs services de la Ville vont évoluer ces prochains mois :

- **Amélioration en cours des accueils aux publics dans les mairies,**
- **Évolution du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) afin de proposer aux habitants une offre de service public plus adaptée et simplifiée.**

3. POURSUITE DE L'INVESTISSEMENT

De nombreux projets sont en cours. D'autres seront initiés en 2023.

Parmi eux :

Programme national de renouvellement urbain

- Restructuration du Cube ;
- Parking Clemenceau ;
- Aménagement de l'ancien collège André-Chénier et du gymnase Lécuyer ;
- Écoles Rousseau/Colette/Jonquilles/Les Mimosas ;
- Construction d'un accueil collectif aux Garennes… ;
- Restructuration de la médiathèque Duhamel ;
- Crèche Hélène-Touvay.

Action Cœur de Ville

- Réaménagement des Places du Cœur (Paul-Bert, Sainte-Anne, Saint-Maclou et Marché au Blé) ;
- Réaménagement des Îles ;
- Travaux de restauration de la Collégiale Notre-Dame ;

Rénovation de logements :

- Rénovation de 700 logements dans le centre-ville
- Remise de 200 logements sur le marché grâce à l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) et au dispositif d'Opération de Restauration Immobilière (ORI).

4. MAÎTRISER LA DETTE

La dette s'élève à ce jour à **40,6 M€** et a **diminué de plus de 47 M€ depuis 2009**.
Ce niveau d'endettement maîtrisé préserve ainsi une capacité d'investissement élevée.

> *L'investissement dépasse 30 M€ pour 2023*

La maîtrise des dépenses de fonctionnement se poursuit par ailleurs, puisque leur augmentation est **limitée à seulement 3,9%** pour atteindre **72 millions d'euros**, malgré les contraintes imposées par l'État.

> *L'autofinancement de 6,1 M€ est satisfaisant*

En progrès depuis 2017 et largement supérieur aux échéances de remboursement de la dette. Cet autofinancement permet de concilier une **offre de services publics de qualité**, tout en maîtrisant les dépenses.

https://www.manteslajolie.fr/ma-ville/vie-municipale/budget?

LES TARIFS MUNICIPAUX

Une révision de 3,5 % (significativement inférieure à l'inflation prévisionnelle) de certains tarifs municipaux a été votée pour l'année 2023.

A NOTER

- Les tarifs de restauration scolaire restent inchangés.
- Accès pour tous aux médiathèques de la Ville : abonnements désormais gratuits.
- Stationnement sur voirie : baisse du coût annuel de la carte d'abonnement (vignette résident). Elle passe de 60 € à 40 €, conformément aux engagements de l'équipe municipale.

RETROUVEZ LES PRINCIPAUX CHIFFRES DU BUDGET 2022

Le vote annuel du budget prévoit les dépenses et les recettes de la Ville. Il est donc un moment clef de la vie municipale.
Voici en quelques chiffres et graphiques **les grands axes de l'édition 2022**.

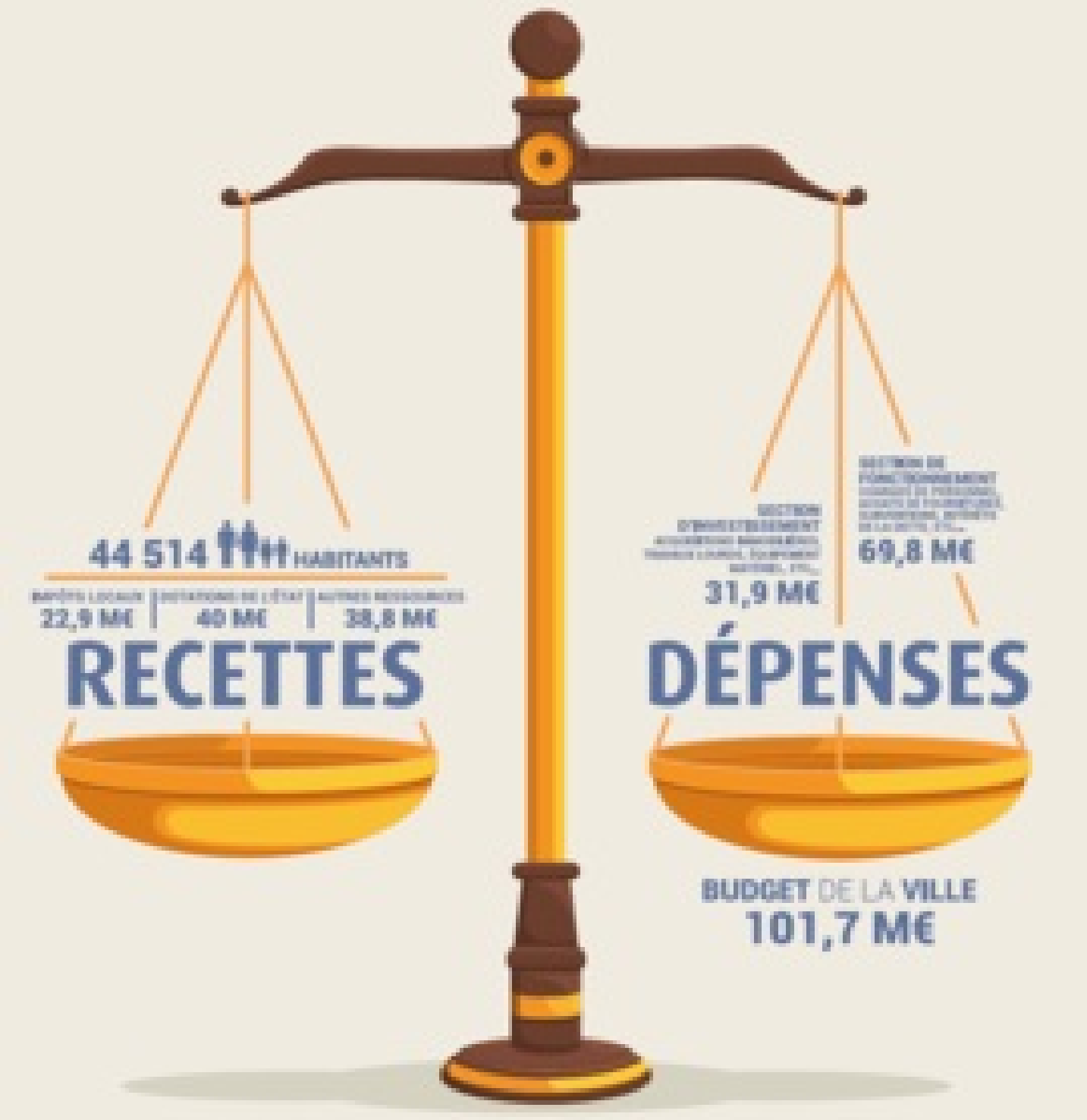

Recettes

- Impôts locaux : 22,9M€
- Dotations de l'Etat : 40M€
- Autres ressources : 38,8M€

Dépenses

- Section de fonctionnement : 69,8M€.

(dépenses relatives au fonctionnement courant de la Ville : charges de personnel, achats de fournitures, subventions, intérêts de la dette, etc)

- Section d'investissement : 31,9M€.

(dépenses relatives au patrimoine de la Ville : acquisitions immobilières, travaux lourds, équipement matériel, etc.)

Budget de la Ville = 101,7M€

https://www.manteslajolie.fr/ma-ville/vie-municipale/budget?

PRINCIPAUX POSTES DE DÉPENSES

https://www.manteslajolie.fr/ma-ville/vie-municipale/budget?

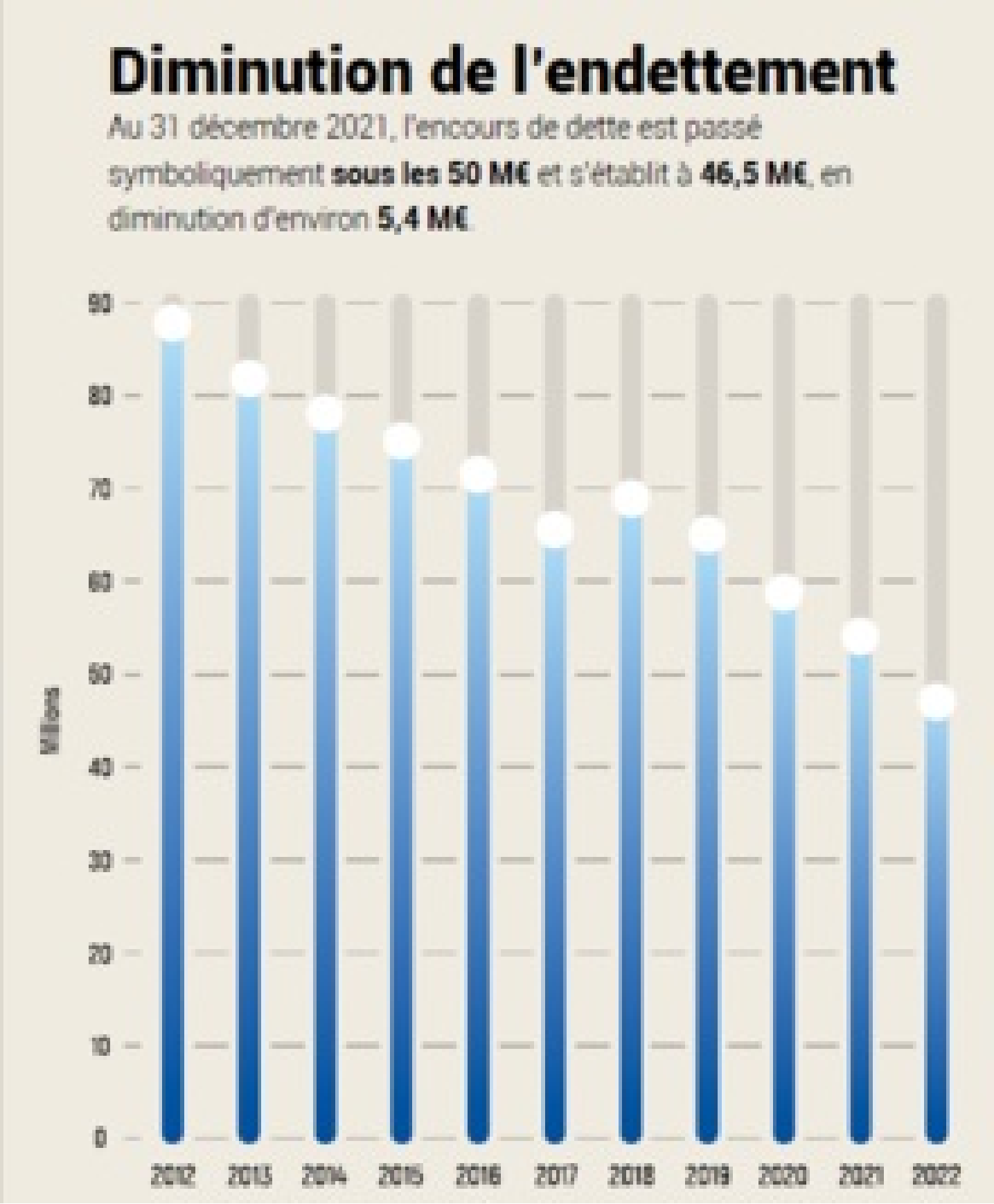

DIMINUTION DE L'ENDETTEMENT

Au 31 décembre 2021, l'encours de dette est passé symboliquement sous les 50 M€ et s'établit à 46,5 M€, en diminution d'environ 5,4 M€.

IMPÔTS

https://www.manteslajolie.fr/ma-ville/vie-municipale/budget?

Pour la onzième année consécutive les taux d'imposition sont stables à Mantes-la-Jolie.

INVESTISSEMENTS

Les dépenses d'investissements atteignent la somme de 25,5 M€.

FONCTIONNEMENT

Tenant compte de la revalorisation de la masse salariale et du surcoût de l'énergie, le budget de fonctionnement est maîtrisé. Les charges à caractère général sont ainsi en baisse de 4% pour le budget 2022.

BUDGET PRIMITIF 2021

Le 14 décembre dernier, le conseil municipal a adopté le budget primitif 2021 de la Ville. L'occasion de présenter les priorités de l'action municipale au service des habitants. En dépit de l'impact de la crise sanitaire sur les finances, la Ville a souhaité continuer à dégager des marges de manœuvre pour poursuivre la transformation de Mantes-la-Jolie.

Le budget primitif est le document budgétaire le plus important qui définit financièrement les orientations politiques de la municipalité pour l'année à venir. Il détermine les taux d'imposition des taxes d'habitation et foncière. Il prévoit les recettes et les dépenses. Seules les dépenses prévues peuvent être engagées.

https://www.manteslajolie.fr/ma-ville/vie-municipale/budget?

LES PRINCIPAUX CHIFFRES DU BUDGET 2021

Recettes

- Impôts locaux : 21,7M€
- Dotations de l'Etat : 32,5M€
- Autres ressources : 35,6M€

Dépenses

- Section de fonctionnement : 64,1M€ / dont personnel : 36,4M€.

(dépenses relatives au fonctionnement courant de la Ville : charges de personnel, achats de fournitures, subventions, intérêts de la dette, etc)

- Section d'investissement : 25,6M€ / dont équipement : 16,5M€.

(dépenses relatives au patrimoine de la Ville : acquisitions immobilières, travaux lourds, équipement matériel, etc.)

Budget de la Ville = 89,8M€

Dette de la Ville : 51,8M€ (-39,9M€ depuis 2009)

Capacité de désendettement : 3,9 ans

LES TAUX D'IMPOSITION INCHANGÉS

La Ville a choisi, pour la neuvième année consécutive, et conformément aux engagements de l'équipe municipale, de laisser ses taux d'imposition inchangés. Une situation financière saine a permis de couvrir les dépenses occasionnées par la crise sanitaire. De plus, l'endettement maîtrisé préserve une capacité d'investissement élevée qui sera nécessaire pour soutenir l'économie locale et poursuivre la transformation de Mantes-la-Jolie. En 2020, 16,5M€ sont consacrés à des projets d'envergure.

LA DIMINUTION DE L'ENDETTEMENT

Depuis 2009, l'endettement a diminué de 39,9M€. À l'issue de la suppression de deux prêts toxiques, la Ville n'a pas eu recours à l'emprunt en 2019, préférant mobiliser ses ressources propres. Ce choix lui a permis de prolonger son désendettement, tout en continuant d'investir.

LA POURSUITE DES GRANDS TRAVAUX

https://www.manteslajolie.fr/ma-ville/vie-municipale/budget?

Le haut niveau d'investissement permet de développer d'ambitieux projets :
- Les travaux du belvédère fluvial, signant la nouvelle entrée de ville;
- La mise en lumière du Pont-neuf, première étape d'un plan qui mettra en valeur les monuments mantais;
- Les travaux sur la Collégiale Notre-Dame pour préserver ce bijou d'art gothique;
- Le lancement d'un plan de réaménagement des îles pour tirer parti de toutes les qualités environnementales de ces sites exceptionnels;
- La rénovation des parkings et notamment le parking Clemenceau qui précède la transformation du Centre Commercial Mantes 2;
- La fin des travaux du Musée de l'Hôtel-Dieu qui magnifieront la façade de l'édifice datant du XVIe siècle.

Les travaux d'entretien et de rénovation des équipements de la Ville se déroulent également à un rythme soutenu : bâtiments communaux, écoles, crèches, équipements sportifs...

TÉLÉCHARGEZ LE BUDGET PRIMITIF

2022

2021

2020

2019

2018

LE BUDGET SUPPLÉMENTAIRE

Le budget supplémentaire est le document de liaison entre l'exercice précédent et l'exercice en cours.Il reprend les excédents ou les déficits des exercices antérieurs ainsi que les restes à payer en matière de dépenses et les restes à réaliser en matière de recettes de la section d'investissement.

https://www.manteslajolie.fr/ma-ville/vie-municipale/budget?

2017, 2018, 2019 ET 2020

Pas de budget supplémentaire

2021

TÉLÉCHARGEZ LE RAPPORT D'ORIENTATION BUDGÉTAIRE

Obligatoire pour les communes de plus de 3 500 habitants conformément aux articles L 2312-1 (https://www.weka.fr/base-juridique-weka/code_CGCT_LEGISCTA000006164574.html#L2313-1) et suivants du Code général des collectivités locales, le rapport d'orientation budgétaire (ROB) permet à l'assemblée délibérante de discuter des orientations budgétaires de l'exercice et des engagements pluriannuels qui préfigureront l'équilibre du budget primitif.

2024

2023

2022

TÉLÉCHARGEZ LES COMPTES ADMINISTRATIFS

Le compte administratif est le document de synthèse qui présente les résultats de l'exécution du budget.

2021

2020

2019

2018

2017